



## Communiqué de presse

Information réglementée

14 septembre 2022 | 14h00

# AG FINANCE APPORTE LE SOLDE DE SES ACTIONS BEFIMMO

**AG Finance apporte ses actions restantes (3,57%) en soutien de l'offre publique d'acquisition d'Alexandrite Monnet Belgian Bidco SA sur Befimmo**

**Befimmo SA**  
**Société anonyme**  
**Société immobilière réglementée publique de droit belge**  
**Cantersteen 47, 1000 Bruxelles**  
**0455.835.167**

Le 29 août 2022, Alexandrite Monnet Belgian Bidco SA (l'« Offrant »), une entité entièrement contrôlée par l'un des fonds privés immobiliers de Brookfield, a rouvert la période d'acceptation de son offre publique d'acquisition inconditionnelle en espèces, annoncée le 25 février 2022, visant à acquérir toutes les actions de Befimmo SA (Euronext Brussels : BEFB) (« Befimmo ») au prix de 47,50 € par action (l'« Offre »).

A la suite du communiqué de presse publié par l'Offrant aujourd'hui, Befimmo a été informée que pendant la réouverture de la période d'acceptation, AG Real Estate, agissant au nom de sa société liée AG Finance, a décidé d'apporter la participation résiduelle de 3,57% dans Befimmo qu'elle avait initialement décidé de conserver et que l'Offrant a accepté de renoncer à l'obligation de « *standstill* » qui s'appliquait auxdites actions en vertu de l'accord de conduite de l'Offre afin de permettre à AG Finance de les apporter, ce qui réduira encore la présence d'actionnaires minoritaires dans la structure du capital de Befimmo.

Ceci mettra fin au pacte d'actionnaires entre l'Offrant et AG Finance.

Conformément à la réglementation belge sur les offres publiques d'acquisition, l'Offrant rédigera un supplément au prospectus et Befimmo rédigera un supplément au mémoire en réponse. La période d'acceptation en cours sera prolongée en conséquence au deuxième jour ouvrable qui suit la publication des suppléments au prospectus et au mémoire en réponse (et au moins jusqu'au mercredi 21 septembre à 17h00).

Il est rappelé que :

- Après une évaluation détaillée des termes de l'Offre et du prospectus conformément à ses devoirs fiduciaires, dans le mémoire en réponse, le Conseil d'administration a confirmé son soutien unanime à l'Offre et recommandé aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'Offre ;
- Pendant la période d'acceptation initiale, 79,86% des actions de Befimmo ont été apportées à l'Offre. En tenant compte des actions propres détenues par Befimmo, avant la clôture de la nouvelle période d'acceptation, l'Offrant contrôle déjà un total de 84,94% des actions de Befimmo.

Le prospectus relatif à l'Offre (y compris le mémoire en réponse et le formulaire d'acceptation), approuvé en français et traduit en néerlandais et en anglais, est disponible sur les sites web suivants:

- le site de l'Offrant [www.befimmo-offer.be](http://www.befimmo-offer.be)
- [www.befimmo.be/fr/offre-dacquisition](http://www.befimmo.be/fr/offre-dacquisition)
- [www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer](http://www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) ou [www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen](http://www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen)

Des copies papier peuvent être obtenues gratuitement aux guichets de BNP Paribas Fortis SA/NV, agissant comme Banque-Guichet, ou commandées par téléphone au +32 2 433 41 13.



## Exonération de responsabilité

Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme constituant une offre au public d'acquérir, de vendre ou de souscrire, ou la sollicitation d'un ordre de vendre, d'acheter ou de souscrire, les actions de Befimmo, dans quelque juridiction que ce soit. L'Offre est faite par l'Offrant uniquement sur la base du prospectus qui a été approuvé conformément à la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition. Aucune démarche ne sera entreprise pour permettre une offre publique d'acquisition dans une juridiction autre qu'en Belgique. Ni ce communiqué de presse ni aucune autre information relative aux sujets contenus dans le présent document ne peuvent être distribués dans toute juridiction où un enregistrement, une qualification ou toute autre obligation est en vigueur ou le serait, en ce qui concerne le contenu des présentes ou du présent communiqué. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois et règlements financiers de cette juridiction.

## A propos de Befimmo:

Befimmo est un investisseur, opérateur et développeur immobilier et une Société Immobilière Réglementée (SIR). Axé sur les bureaux, les immeubles à usage mixte et les espaces de coworking, notre portefeuille de haute qualité et performant est implanté dans les centres-villes du BeLux en pleine croissance.

Befimmo a pour objectif de créer, gérer et construire des espaces de travail et de vie stimulant pour un avenir durable. Nous ambitionnons de créer et d'exploiter des projets multifonctionnels de haute qualité dans les centres économiques, académiques et de recherche en pleine croissance du BeLux. Notre partenaire interne de coworking, Silversquare, et notre partenariat avec Sparks nous permettront de proposer des lieux de coworking et de réunion sur mesure. Nous souhaitons accompagner nos clients tout au long de leur parcours immobilier, en leur offrir une expérience ultime, telle l'enseigne unique à laquelle ils peuvent confier tous leurs besoins et attentes en matière de lieu de travail et de vie.

La priorité de création de valeur de Befimmo est de mettre à disposition des espaces de vie et de travail intègres, hybrides et durables qui répondent aux tendances principales qui façonnent le monde de demain. Les critères ESG sont devenus une extension naturelle de cette stratégie et nous poussent à l'innovation.

Le portefeuille de Befimmo est valorisé à environ 2,9 milliards d'euros (au 30 juillet 2022) et comprend 60 bureaux et immeubles à usage mixte et 10 espaces de coworking.



## Befimmo SA

Isaline Van den Berghe | Investor Relations Officer

Cantersteen 47 Cantersteen | 1000 Brussels

T: +32 2 679 38 08 | [i.vandenbergh@befimmo.be](mailto:i.vandenbergh@befimmo.be) | [www.befimmo.be](http://www.befimmo.be)